

LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ S'APPRÊTE À CHANGER D'ÈRE



Le marché français de l'électricité est en pleine recomposition. La disparition prochaine du tarif bleu pour les professionnels hors microentreprises va créer des opportunités pour les fournisseurs alternatifs qui vont s'arroger près de la moitié des volumes d'ici 3 ans. Mais le marché est déjà très encombré et il n'y aura pas de place pour tout le monde. C'est l'une des principales conclusions de l'enquête menée par Les Echos Etudes et dévoilée dans leur dernière publication « Les stratégies de vente des fournisseurs d'électricité » (décembre 2019).

Plus de 200 fournisseurs

Hors aléas climatiques, la consommation d'électricité est stable ces dernières années et plafonne aux alentours des 470 TWh par an. Mais l'atonie du marché en volume ne freine pas les ardeurs des nouveaux entrants. Des énergéticiens européens comme Alpiq et Iberdrola aux pétro-gaziers (Butagaz, ENI, Total...), en passant par les spécialistes des énergies renouvelables (GreenYellow, Energie d'Ici...) jusqu'aux start-up (ekWateur, Ilek, Mint Energie, Plüm Energie...) et même aux acteurs de la grande distribution (Cdiscount, Leclerc), ce sont quelques 200 fournisseurs qui sont désormais présents en France.

Il faut dire qu'il est finalement relativement facile

de devenir fournisseur d'électricité, d'autant que l'intensité capitaliste est faible. De plus, l'Hexagone est un des principaux marchés d'Europe et le contexte réglementaire est plutôt favorable à l'essor d'offres alternatives. L'Arenh (accès régulé à l'électricité nucléaire historique), même plafonné, garantit un approvisionnement sécurisé et la formule de calcul des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) permet, selon le principe de « contestabilité », aux rivaux d'EDF de contester les positions de l'opérateur historique.

De nouvelles règles du jeu

L'érosion de la position d'EDF n'est pas près de s'arrêter. Déjà majoritaires sur le segment des très gros consommateurs, les fournisseurs alternatifs gagnent du terrain également sur le bas de portefeuille. Après plusieurs années de méconnaissance de l'ouverture du marché, près de 90 % des ménages savent aujourd'hui qu'ils peuvent changer de fournisseur. Ils sont près du quart à avoir déjà sauté le pas et le mouvement se poursuit mois après mois.

Mais c'est surtout sur le segment des petits professionnels que l'exode devrait être le plus fort. La fin des tarifs d'ici 2021 (hors microentreprises) va pousser nombre d'entre eux à passer à une offre de marché pour faire jouer la concurrence. De plus, les fournisseurs alternatifs pourront

probablement compter sur un déplafonnement de l'Arenh pour poursuivre sur leur lancée. De 37 % actuellement, leur part dans la consommation d'électricité pourrait grimper entre 45 % et 47 % en seulement 3 ans selon les estimations des Echos Etudes.

Riposte d'EDF

Mais cette montée de la concurrence ne se fera pas sans heurt. Les marges sont très faibles pour la fourniture aux entreprises, industriels et collectivités. Elles sont un peu meilleures sur le mass market, mais c'est le segment le plus encombré.

Les fournisseurs alternatifs doivent également compter avec la volonté affichée d'EDF de récupérer des parts de marché. Longtemps resté attentiste, l'opérateur historique cherche désormais à reconquérir des clients grands comptes. Il a aussi repris l'offensive sur le mass market, lançant de nouvelles offres (Digiwatt, Mes Jours Zen...) pour contrer ses concurrents.

Par ailleurs, au-delà des évolutions réglementaires, la chaîne de valeur de l'électricité, en particulier la vente, se prépare à de profonds changements. L'émergence de l'autoconsommation associée au stockage par batterie est une menace directe pour l'activité de fourniture d'électricité. Les solutions digitales (objets connectés et plateformes de comparaison des offres) ouvrent, quant à elles, la voie à l'intermédiation avec la perte du contact direct avec les consommateurs, situation redoutée par tous les opérateurs.

Tous les fournisseurs ne devraient pas sortir indemnes de cette zone de turbulence. Sur un marché désormais surcapacitaire, où de nouveaux entrants vont continuer de tenter leur chance, certains ne parviendront pas à résister à la pression concurrentielle. Entre des faillites de petits fournisseurs faute de taille critique, le rachat de fournisseurs indépendants et le désengagement d'acteurs étrangers, le paysage du marché de l'électricité s'apprête à changer d'ère.

Les fournisseurs alternatifs devraient atteindre une part de marché de **45% à 47%** d'ici fin 2022

Estimation : Les Echos Etudes

Communiqué de Presse : Février 2020

SOMMAIRE DE L'ÉTUDE

Synthèse : les points clés et principaux enseignements de l'étude

01 Les règles d'organisation du marché de la fourniture d'électricité

La loi NOME et l'ARENH

Le mécanisme de capacité

Les certificats d'économie d'énergie

Les garanties d'origine

02 Les trois facteurs qui changeront la donne

L'autoconsommation émerge

Le stockage par batterie va transformer le marché

Le digital introduit de nouvelles pratiques de vente et d'offres

03 Chiffres clés et fondamentaux économiques du secteur

Un mix de production qui se transforme peu à peu

Le point sur le déploiement de Linky et son impact sur la fourniture d'électricité

Le comportement des consommateurs d'électricité

La stabilité de la consommation

Les perspectives d'évolution de la consommation d'électricité

04 Analyse de l'évolution des prix de l'électricité

La tendance à la hausse des prix de gros

La structure des prix de détail

La hausse constante des prix de détail

05 Comparaison des stratégies de développement des fournisseurs d'électricité

La typologie des forces en présence

Les parts de marché des fournisseurs d'électricité

Le positionnement comparé des cibles de clients des fournisseurs

Les axes de différenciation des offres d'électricité

L'élargissement continue de la gamme de services

06 Nos perspectives du marché de la fourniture d'électricité

Quelle sera la physionomie du marché à moyen terme ?

Quelles perspectives de gain de part de marché par les fournisseurs alternatifs ?

Quelle recomposition du secteur à moyen terme ?

À PROPOS DES ECHOS ÉTUDES

Les Echos Études est le pôle d'expertise sectorielle du Groupe Les Echos, spécialisé dans la réalisation d'études de marché, d'analyses concurrentielles et de diagnostics d'entreprises. Nous accompagnons depuis plus de 30 ans les acteurs publics et privés dans la compréhension de leurs marchés, leurs réflexions stratégiques et la vision prospective de leur métier.

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UN EXTRAIT DE L'ÉTUDE, CONTACTEZ LE :

Service Client : tél. 01 49 53 63 00 ou par mail : etudes@lesechos.fr

Service Presse : Rakia Ahmed tél. 01 87 39 76 26 ou par mail : rahmed@lesechos.fr

La reproduction de tout ou partie de ce communiqué, sur quelque support que ce soit, est autorisée sous réserve de l'ajout de façon claire et lisible de la source « Les Echos Études ».

Les Echos

ÉTUDES